École Mathieu-Martin

511, rue Champlain, Dieppe, NB, E1A 1P2

Téléphone (506) 856-2770

**Politique linguistique**

**Énoncé de principe**

L’école Mathieu-Martin est une école secondaire de langue française du sud du Nouveau-Brunswick dont la mission est de créer des conditions optimales pour améliorer la réussite des élèves : « Ensemble vers la réussite ». L’élève s’approprie les outils nécessaires afin de s’épanouir pleinement comme individu francophone et acadien, et développe les habiletés lui permettant de faire face aux défis de l’avenir. Il va sans dire qu’une politique linguistique est nécessaire et permet la mise en place d’éléments contribuant à la langue minoritaire du milieu. L’école Mathieu-Martin attache la plus haute importance à l’usage du français et à sa qualité écrite et parlée. Cette politique vise trois objectifs : la promotion et le perfectionnement de la langue, l’intégration des élèves de parents ayants-droits et l’apprentissage d’autres langues que le français.

**Articles**

* L’école Mathieu-Martin est dotée d’une double mission : celle de la réussite et de la construction identitaire de ses élèves.
* Le District scolaire francophone Sud qui gère l’embauche de l’ensemble du personnel des écoles et des bureaux, exige une compétence élevée en français.
* La communication entre les élèves doit être faite en français.
* Les affiches et les communiqués provenant de la communauté ou de groupes de l’école doivent être rédigés uniquement en français. Lorsqu’il n’existe qu’une version bilingue du communiqué de la communauté, l’école permettra l’affichage. Les communiqués unilingues anglophones sont interdits au sein de l’école.
* Tout membre du personnel doit utiliser un français de qualité dans ses échanges auprès des élèves, des collègues, des parents et de la communauté.
* Les documents pédagogiques et toute autre forme de communication doit faire preuve d’un bon usage du français.
* Les évaluations, les travaux, les projets ou tout autre document remis doivent être rédigés en français, faute de quoi, l’élève devra reprendre son travail.
* L’identité culturelle du jeune se construit au fil des expériences et des occasions d’apprentissage signifiantes qui lui sont offertes. Les interventions doivent miser sur la créativité, l’innovation et la valorisation afin de développer un rapport positif à la langue française.
* Dans le but de faire rayonner la culture franco-acadienne, l’école encouragera des projets entre écoles francophones de l’OBI

**L’intégration des élèves de parents ayants-droits**

* En vertu de l’article 23 de la Charte canadienne des droits et des libertés et de l’article 5 de la Loi sur l’éducation du Nouveau-Brunswick, les parents formant un couple exogame ont le droit d’inscrire leur enfant dans une école de langue française, même s’il ou elle parle peu ou ne parle pas le français. Pour répondre à un nombre grandissant d’élèves se prévalant de ces droits, le district scolaire dans lequel siège l’école Mathieu-Martin offre des mesures en francisation afin d’appuyer l’élève dans son perfectionnement de la langue française.
* Afin d’assurer l’avenir de la communauté de langue française, il importe que la famille, l’école et la communauté s’unissent dans un effort conscient et continu pour créer et maintenir un climat favorable au développement linguistique, culturel et identitaire de la jeunesse acadienne et francophone.

**Apprentissage d’autres langues que le français**

* La langue d’enseignement et d’apprentissage, ainsi que celle utilisée pour communiquer au sein de l’établissement et en dehors du cadre scolaire est le français. Elle valorise l’usage de cette langue dans ses diverses activités.
* L’école offre des cours visant l’apprentissage des langues suivantes : l’anglais et l’espagnol. L’anglais est prescrit par MÉPENB et l’espagnol est un cours option.
* L’usage de la langue anglaise n’est permis qu’en situation d’apprentissage du cours English A, Language and Literature c’est-à-dire, dans les cours d’anglais. Cela nous permet d’offrir le diplôme bilingue du BI.

**Objectif de langue**

* Afin de démontrer l’importance de la langue française dans toutes les matières, les enseignants doivent intégrer des objectifs qui touchent à la langue ou à la culture francophone et acadienne à leurs scénarios pédagogiques. Cette composante fait partie du processus d’évaluation du personnel enseignant. Cette dernière est également une composante du plan d’amélioration de l’école.
* La visée de l’éducation tel que décrit dans le profil de sortie d’un élève du système scolaire acadien et francophone du Nouveau-Brunswick vise à développer l’identité linguistique et culturelle des élèves en développant une citoyenneté engagée, un désir d’apprendre tout au long de sa vie et en menant une vie équilibrée, et ce, en français.

2022-04-20